

Prêt des livres et photocopies de cours : 2018/2019

Chers Parents,

Pour répondre à des objectifs sociaux et pédagogiques, l'Amicale fournit, selon les classes, les photocopies des notes de cours indispensables, offre une partie des fournitures classiques (matériel nécessaire aux travaux pratiques,...) et participe aux frais de certaines activités culturelles.

Ces avantages sont subordonnés à la perception d'une cotisation de **70 €**

Cette somme couvre le prêt de tous les documents, livres et le matériel utilisés par l'élève dans le cadre des cours durant toute l'année scolaire. Le journal de classe est offert à chaque élève.

Les cotisations seront perçues le lundi 10 septembre 2018 au cours de la 1^{re} heure de cours. Les élèves qui n'ont pas cours en 1^{re} heure (professeur absent ou début des cours prévus à 9h20) se rendront exceptionnellement à l'étude à 8h30 où un éducateur percevra leur cotisation. Pour les élèves qui n'ont pas cours sur l'implantation principale, ils se rendront au réfectoire « tartines » avant de se rendre dans les implantations annexées.

Seuls les élèves en ordre de paiement recevront les manuels. Les élèves qui possèdent encore des manuels de l'année précédente sont priés de les rapporter **le vendredi 7 septembre de 16h30 à 17h30** au local du prêt des livres (**R38**) lors de la réunion des parents.

Pour l'Amicale,
MM AGUILAR, MASSET